

ALGÉRIE TELECOM - SPA
Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammedia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083

NIF N°: 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE LA WILAYA DE BOUIRA

Rue Amrouche Mouloud, Bouira

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE

N° : 09/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance une consultation nationale portant sur : « **HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES MISSIONNAIRES D'ALGERIE TELECOM AU PROFIT DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent avis de consultation est adressé aux opérateurs économiques, spécialisés et qualifiés dans le domaine de l'hôtellerie cotés à deux (02) étoiles ou plus, offrant des capacités d'accueil quantitatives et qualitatives résidant au chef-lieu de la wilaya de Bouira ou ses environs.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS BOUIRA
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
RUE AMROUCHE MOULOUUD - BOUIRA**

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA Agence 460 BOUIRA**, d'un montant de **mille dinars algériens (1000,00 DA)** non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : n° **001004600300000173/02**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'avis de consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

- **LE DOSSIER ADMINISTRATIF** : Comprend l'original du dossier administratif en format papier.
- **L'OFFRE TECHNIQUE** : Comprend l'original de l'offre technique en format papier.
- **L'OFFRE FINANCIERE** : Comprend l'original de l'offre financière en format papier.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification de soumissionnaire.

L'enveloppe externe comporte uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATION BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - BOUIRA
AVIS DE CONSULTATION N° 09/2025
« HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES MISSIONNAIRES D'ALGERIE TELECOM AU
PROFIT DE LA DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA»
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours calendaires** à compter de la date de parution de l'avis de consultation sur le site web: **www.safqatic.dz**.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase. Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14h00** à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOU D - BOUIRA

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire est autorisée à assister à la séance publique d'ouverture des plis.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.